

de sa dernière réunion, l'Association a, sur la proposition de M. le Dr. C. F. Trestler, voté la somme de cinquante dollars à la bibliothèque de la Faculté de médecine de l'Université, comme témoignage de reconnaissance pour l'usage des salles que l'Université met chaque année et gratuitement à leur disposition. C'était là reconnaître avec autant de tact que d'à propos les services rendus, et nous nous permettons de féliciter cordialement à ce sujet l'Association des dentistes. Il arrive souvent que des associations de ce genre se réunissent ainsi, une ou deux fois l'an, dans les salles d'institutions consacrées à l'éducation supérieure, et, la plupart du temps, un vote de remerciements est la seule marque de gratitude qu'il soit convenu de donner. On conviendra aisément que l'on pourrait faire mieux, et l'action de messieurs les dentistes le prouve assez. Au reste, en contribuant ainsi à l'augmentation de la bibliothèque de la Faculté de médecine, ces messieurs ont, sans le savoir, fait une œuvre qui leur sera profitable dans un avenir plus ou moins prochain, puisque, aussitôt que l'installation en aura été faite d'une manière convenable, la bibliothèque de la Faculté sera ouverte au public médical.

La contribution annuelle du Collège des Médecins et Chirurgiens

Nous rappelons à nos lecteurs que les élections du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec auront lieu à Montréal le 14 juillet prochain, et que pour pouvoir voter à cette élection tout membre du Collège doit avoir payé sa contribution annuelle jusqu'au 1er juillet 1886 et ses arrérages, s'il y en a.

Il est à espérer que tous se feront un devoir de payer contributions et arrérages, se mettant ainsi en mesure de pouvoir exercer leur droit de vote à cette élection. Si on en excepte le droit de pratiquer et celui de percevoir des honoraires bien et dûment gagnés le droit de vote est à peu près le seul privilège que nous confère le paiement de cette contribution annuelle. Il n'est donc que juste que nous en usions.

Nous croyons aussi que tous ceux qui, en juillet prochain, pourront venir à Montréal, exercer par eux-mêmes leur droit de voter à l'élection des Gouverneurs, devraient s'empresser de le faire, surtout à un moment où des intérêts si importants sont en jeu et où il s'agit de faire subir à la loi médicale des modifications si sérieuses. Que ceux qui ne pourront pas absolument venir, choisissent parmi leurs amis quelqu'un à qui ils puissent en toute sécurité confier leur procuration et qui sache les représenter dignement à l'élection.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ROBERTS (A. Sidney.) M.D. — *Clinical lectures on Orthopedic Surgery*, delivered at the Philadelphia Hospital. Nos. 1 and 2. — *The etiology, morbid anatomy, varieties and treatment of club-foot.*

Publications du *Progrès médical.*

GILLES DE LA TOURETTE. — Etudes cliniques et physiologiques sur la marche. La marche dans les maladies du système nerveux, étudiée